

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 septembre 2009

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 27/09/2009

D -20090469

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

### Aujourd'hui Lundi 28 septembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

## Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

#### **Etaient Présents:**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariet LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, MIle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Départ de M. RESPAUD, M. PEREZ, MME DIEZ, MME DESAIGUES, MME AJON, M. ROUVEYRE à l'issue du rapport 20090499

#### Excusés:

M. Michel DUCHENE, M. Charles CAZENAVE, Mme Chafika SAIOUD, Mme Sarah BROMBERG,

# Acquisition à l'état des immeubles situés 6 rue Mestrezat et 205 boulevard du Maréchal Leclerc. Autorisation. Décision.

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par courriers en date du 30 juin 2009, l'Etat a notifié à la Ville de Bordeaux son intention de procéder à l'aliénation des propriétés situées :

- 6 rue Mestrezat, cadastrée HV-49 d'une superficie de 121 m² au sol et 82 m² de surface utile.
- 205 boulevard du Maréchal Leclerc, cadastrée HV-39 d'une superficie de 147 m² au sol et de 180 m² de surface utile.

Ces notifications interviennent en application de l'article 15 de la loi du 13 juillet 2006 qui institue un droit de priorité en faveur des communes, leur permettant de disposer de terrains ou d'immeubles pour la réalisation de leurs opérations d'aménagement.

Le prix d'acquisition proposé s'élève à 120 000 € pour l'immeuble 6 rue Mestrezat et 200 000 € pour l'immeuble 205 boulevard du Maréchal Leclerc, conformément aux rapports de France Domaine en date du 30 juin 2009.

Ces biens seront cédés à l'association Emmaüs 33 Urgence-Sociale dans le cadre d'une opération de logement social baptisée « Paulo FREIRE ».

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

#### Décider

- L'acquisition à l'Etat des immeubles situés 6 rue Mestrezat, cadastrée HV-49 et 205 boulevard du Maréchal Leclerc, cadastrée HV-39 et moyennant le prix de 320 000 €
- L'ouverture au budget des crédits nécessaires à cette opération.

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN Adjoint au Maire